

PLAN DE FORMATION

Gouvernance et maîtrise de l'IA générative en entreprise

Durée 1 jour (7 heures)**Ville** Rennes, Brest, Nantes, Paris, Montpellier, Lyon, Bordeaux, Angers, Lille, Toulouse▶ **PRÉSENTATION DE LA FORMATION**

La formation Gouvernance et maîtrise de l'IA générative dote les fonctions de pilotage des repères nécessaires pour encadrer le déploiement de l'IA générative : cadre réglementaire, gestion des risques, dispositifs de gouvernance et conduite du changement. Elle alterne apports cadrés, retours d'expérience et ateliers de co-construction.

**Contact**

02 34 09 31 72
formation@nextdecision.fr
www.next-decision.fr

▶ **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Cartographier les opportunités et les risques de l'IA générative pour son organisation
- Situer les obligations réglementaires applicables : AI Act, RGPD, propriété intellectuelle
- Mettre en place des dispositifs de gouvernance : charte, politiques d'usage, processus de validation
- Définir des rôles et des instances de pilotage
- Accompagner l'adoption et mesurer la valeur

▶ **PRÉREQUIS DE LA FORMATION**

- Aucun prérequis
- Une sensibilisation préalable à l'IA (par exemple le Niveau 1) facilite l'appropriation

▶ **PUBLIC VISÉ**

Décideurs et membres de la direction, managers
DSI / RSSI, fonctions juridiques et conformité, DPO
Responsables RH et métiers



▶ PROGRAMME DE LA FORMATION

- Enjeux stratégiques et risques
 - o Degré de maturité IA
 - o Cas d'usages et opportunités par fonction et création de valeur
 - o Cartographie des risques : fuite de données, hallucinations, biais, sécurité, dépendance, obsolescence des données
 - o Niveaux de criticité et arbitrages
- Cadre réglementaire et juridique
 - o AI Act : logique par niveaux de risque et obligations
 - o RGPD et données personnelles dans les usages d'IA
 - o Propriété intellectuelle, droits d'auteur et responsabilité
 - o Confidentialité, localisation des données et choix des fournisseurs
- Mettre en place la gouvernance
 - o Charte et politique d'usage acceptable de l'IA
 - o Processus de validation et de mise en production des cas d'usage
 - o Rôles et instances : comité IA, référents, DPO, RSSI
 - o Atelier : ébauche d'une charte adaptée à son organisation
- Déploiement et adoption
 - o Conduite du changement et acculturation des équipes
 - o Sélection et évaluation des outils et fournisseurs (grille neutre)
 - o Arbitrage entre outils open source auto-hébergés et services SaaS (souveraineté, coûts, confidentialité)
 - o L'outillage pour rendre possible la traçabilité, l'observabilité et les habilitations (exemple : audit via Langfuse, contrôle d'accès via Cerbos)
 - o Indicateurs de suivi, ROI et maîtrise des coûts
- Feuille de route
 - o Construction d'une feuille de route de gouvernance
 - o Premières actions à 90 jours



▶ LES PETITS PLUS DE NEXT

Tarification et modalités de prise en charge

- Nos formateurs sont toutes et tous consultants formateurs, nos formations sont facturées à la journée du consultant et non pas à celle du stagiaire. Notre organisme est certifié Qualiopi (pour ses actions de formation), nos formations peuvent donc être prises en charge par votre OPCO.

Les moyens pédagogiques

- Les supports pédagogiques sont transmis par voie numérique par nos soins à chacun des stagiaires. Ce support est projeté via un vidéo projecteur afin d'animer la formation. Des exercices d'application ou études de cas sont prévus afin de valider les acquis des stagiaires.

Les modalités de suivi de l'exécution

- Les formateurs se rendent à la formation avec l'ensemble des documents de fin de session. À la fin de chaque stage, la feuille d'émargement est signée pour la validation de la participation des stagiaires via notre plateforme de signature numérique. Les absences sont justifiées et notifiées sur cette même plateforme.

Les évaluations à chaud sont envoyées électroniquement puis complétées par chacun des stagiaires. Les évaluations à froid sont envoyées électroniquement 6 mois après la formation

Les horaires de formation

- Les sessions de formation débutent à 09h00 et se terminent à 17h00 pour un total de 7 heures de formation obligatoires. Pour les stages animés dans vos locaux, les horaires peuvent être aménagés selon vos disponibilités.

▶ NOS PARTICULARITÉS

Formation Intra-Entreprise

Nous proposons des formations intra-entreprises durant lesquelles nos consultants formateurs pourront adapter le contenu de la formation à votre besoin: ils se déplaceront en amont des sessions de formation afin de s'imprégner du contexte du projet et de l'adapter à votre entreprise. Vous pouvez commander une formation catalogue et effectuer cette session dans vos propres locaux. Ainsi, seul le formateur se déplace à la rencontre de vos équipes.

Formation Inter-Entreprises

Dans nos locaux ou dans ceux de nos partenaires. Ce format présente l'avantage de partager et d'échanger avec d'autres professionnels venus d'autres horizons sur les sujets couverts par le stage, ce qui facilite l'application du contenu de la formation dans le contexte de l'entreprise au quotidien.